

635 their development there, than they find other places where they'd like to build and other places.  
And before you even know it, your next door beautiful park is being destroyed and then you're  
personally affected. So you have to put your selfish needs aside and first make change for  
others, so that it doesn't later on, affect you.

**LE COMMISSAIRE WOLFE :**

640 Thank you.

**LA PRÉSIDENTE :**

Thank you very much for coming, Monsieur Saragosti, Thank you, Nicole and Isaak.

645 Je demanderais maintenant à madame Isabelle Bérubé de venir à l'avant.

**MME ISABELLE BÉRUBÉ :**

650 Bonsoir, Mesdames et Monsieur le Commissaire. Je vous remercie pour votre  
disponibilité. D'entrée de jeu j'aimerais simplement vous dire que mon texte s'inspire du mémoire  
déposé, mais je n'en ferai pas la lecture comme vous l'avez suggéré. Par ailleurs, les  
informations projetées sont davantage complémentaires en lien avec les thèmes abordés. Donc,  
il ne faut pas essayer de suivre nécessairement ce qui sera projeté à l'écran.

655 Je profite de l'occasion pour exprimer mes sympathies aux sinistrés touchés par la crue  
des eaux dans le secteur de Pierrefonds notamment. En second lieu, j'aimerais vous présenter  
la Société pour la nature et les parcs du Canada et section québécoise.

660 Alors, la SNAP comme nous l'appelons, compte 13 sections régionales à travers le pays  
et un bureau national à Ottawa. La SNAP est la voix canadienne pour la protection de la nature  
depuis 1963. Les idées créatives, la recherche scientifique et le dévouement de milliers de

bénévoles et d'employés ont permis à la SNAP de jouer un rôle capital dans la protection de plus de 45 millions d'hectares au pays.

665 La section québécoise est un organisme sans but lucratif créé en 2001 qui se consacre principalement à la création d'un réseau d'air protégé à travers la province, à la protection de la forêt boréale et à la bonne gestion des parcs et des aires protégées existantes.

670 La SNAP Québec croit que les élus de l'Arrondissement de Pierrefonds-Ouest se trouvent devant une véritable opportunité d'atteindre les objectifs nationaux de protection de milieux naturels. Vous avez une chance unique d'offrir aux résidents de votre arrondissement un milieu de vie d'exception qui servira aux générations actuelles et futures.

675 Alors, les bénéfices pour la santé mentale et physique tirés de la présence des milieux naturels de qualité à proximité des aires de vie ont été démontrés par de multiples études. La biodiversité et les milieux naturels jouent de nombreux services écosystémiques tels que la filtration ou la gestion des eaux par exemple. Ces territoires représentent un intérêt économique parce qu'ils contribuent de plusieurs façons à la réduction des coûts associée aux services publics et qu'ils peuvent améliorer, et j'insiste sur ce fait, à la résilience des infrastructures urbaines face aux événements météorologiques extrêmes.

680 La logique du développement ne tient plus. Les pouvoirs publics ont maintenant la responsabilité de se projeter dans le futur et d'assurer le bien-être des populations.

685 Il a récemment été avancé que la création d'un parc national dans Pierrefonds-Ouest permettrait de consolider l'ensemble des composantes naturelles de ce secteur de près de 16 kilomètres/carré. L'Arborétum Morgan, le parc agricole de Bois-de-la-Roche, le parc nature de l'Anse-à-l'Orme, le parc nature du Cap Saint-Jacques et l'espace protégé de la rivière de l'Anse-à-l'Orme pourraient être regroupés au sein d'un nouveau parc national. Nous appuyons cette  
690 idée qui s'inscrit tout à fait en lien avec nos objectifs de création d'un réseau d'aires protégées.

695 Au fil du temps l'urbanisation de l'Île de Montréal a entraîné une forte fragmentation du territoire. On y a construit évidemment des routes, des maisons, des quartiers. On a remblayé les milieux humides, on a enfoui les ruisseaux. Ces cours d'eau ne jouent plus aujourd'hui le rôle qu'ils ont déjà joué pour assurer la dispersion et le déplacement de la biodiversité.

700 Nous connaissons aujourd'hui les impacts de ces décisions, une biodiversité en déclin, des milieux naturels isolés les uns des autres, des îlots perdus sans perspective de connectivité ou de souci du paysage.

705 Conscient de cette situation et souhaitant un aménagement du territoire plus harmonieux, la communauté métropolitaine de Montréal a adopté en 2011 le Plan Métropolitain d'aménagement et de développement dont l'un des objectifs, j'aimerais vous le rappeler, est de protéger 17% des milieux terrestres. À l'échelle métropolitaine, ceci équivaut à protéger 74 000 hectares.

710 Pierrefonds a l'opportunité de devenir l'arrondissement le plus vert de l'Île de Montréal en protégeant plus que 17% de son territoire. En effet, avec ses 346 hectares protégés actuellement, l'arrondissement protège 12,7%, avec l'ajout de l'Anse-à-l'Orme elle dépasserait la cible de 17% et elle serait ainsi parmi les administrations les plus audacieuses du Québec et rivaliserait avec les municipalités de Baie-d'Urfé, de Mont-Saint-Hilaire ou de Dorval par exemple.

715 J'aimerais vous rappeler qu'à l'heure actuelle il y a seulement 18 municipalités des 56 qui forment la CMM qui atteignent ou dépassent l'objectif de 17%.

720 J'aimerais vous rappeler aussi que 17% est une cible intérimaire. C'est un premier pas. Il a été établi qu'il est nécessaire de protéger plus de 26% du territoire pour protéger 71% des espèces. On a besoin de 30% de protection pour soutenir la biodiversité actuelle.

Avant de vous faire lecture des quatre recommandations, j'aimerais dire quelques mots sur l'importance de protéger la biodiversité. C'est un mal aimé, qui pèse peu dans la balance

725 lorsque vient le temps de développer un territoire à grand coup d'arguments économiques, de progrès et de création d'emplois. Pourtant, l'étalement de la biodiversité mondiale nous laisse peu de choix quant au virage que nous devons tous prendre collectivement par rapport au développement de nos territoires.

730 Mesdames et Monsieur le Commissaire, nous devons nous préoccuper de la biodiversité tout simplement parce que celle-ci est intrinsèquement liée au bien-être des humains. Sans une biodiversité riche et prolifique, la recherche de nouveaux médicaments ralentira considérablement, l'accès à de l'eau potable sera extrêmement difficile et que dire de l'agriculture qui profite de la riche flore et des microorganismes des sols.

735 Nous ne pouvons vivre sans la nature qui nous entoure.

Je vous rappelle que la Ville de Montréal a pris 200 engagements visant la protection de la biodiversité et que parmi celles-ci se trouvent des cibles pour augmenter le nombre d'aires protégées.

740 Montréal a également pris un positionnement clair en faveur de la protection de la biodiversité en participant au cinquième sommet sur la biodiversité pour les villes, les gouvernements et infranationaux qui se tenait au Cancun en décembre dernier. Lors de cet évènement, Montréal a réaffirmé son engagement en adoptant une vision commune avec la Ville de Paris en faveur de la biodiversité. La SNAP Québec estime que la protection du corridor de l'Anse-à-l'Orme s'inscrit dans cette vision de protection et de valorisation de la biodiversité  
745 permettant aux élus de concrétiser leurs engagements.

Ainsi les recommandations de la Société pour la nature et les parcs sont les suivantes :

- 750
- L'Arrondissement de Pierrefonds-Ouest et la Ville de Montréal doivent arrêter l'étalement urbain et protéger les milieux naturels existants;
  - la Ville de Montréal doit protéger au moins 17% de ses milieux terrestres;

- 755
- la Ville de Montréal doit respecter ses engagements en matière de protection de la biodiversité en protégeant l'intégralité du corridor de l'Anse-à-l'Orme;
  - les autorités gouvernementales et le propriétaire du terrain doivent protéger intégralement le corridor de l'Anse-à-l'Orme afin d'assurer le maintien des services écologiques de ce milieu.

760 Bien que le projet de l'Anse-à-l'Orme ne semble concerner qu'un petit territoire, il ne faut surtout pas négliger les impacts plus larges que la destruction de ce milieu aurait sur la vitalité des milieux naturels environnants, sur la biodiversité entière de l'Île et sur les bénéfices pour les communautés.

765 En constatant que la cible de 17% de création d'aires protégées à l'intérieur de la CMM semble difficilement atteignable, la SNAP Québec est d'avis que la CMM, la Ville de Montréal et l'Arrondissement de Pierrefonds-Ouest devraient saisir l'opportunité qui se présente en protégeant ce territoire.

770 Il va s'en dire que le développement immobilier sur ces terrains riches en biodiversité ne s'inscrit dans aucune logique en matière d'aménagement durable du territoire. Nous croyons donc que les instances et les citoyens de Montréal auraient tout avantage à protéger ce milieu.

Voilà.

775 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

780 **LE COMMISSAIRE WOLFE :**

Dans votre mémoire écrit, vous n'avez pas mentionné quelque chose que je pense que j'ai entendu dire, que vous proposez que ça soit un parc national?

**MME ISABELLE BÉRUBÉ :**

785 Oui. Ça serait une bonne idée. En fait, ça a été amené par partis politique. Alors, je ne  
voulais pas qu'on reprenne nécessairement, qu'on appuie l'idée politique derrière ça, mais ça  
serait une bonne idée de créer une aire protégée. Il y a toutes les conditions qui pourraient faire  
en sorte que ça soit intéressant au niveau de la biodiversité puis au niveau de la pertinence de  
l'écosystème de créer une aire protégée comme ça. Les gens pourraient s'y rendre, en profiter  
790 évidemment. On parle d'un parc comme celui du parc national du mont Saint-Bruno par exemple  
où il y a un centre, il y a une partie qui est conservée, puis une partie qui sert à la récréation.

**LE COMMISSAIRE WOLFE :**

795 Alors, selon un critère pour le Québec, ce territoire-là mérite aussi bien que le parc  
national de Boucherville ou autre chose, au même niveau pour le Québec, selon votre jugement?

**MME ISABELLE BÉRUBÉ :**

800 Bien, en fait il y a déjà des études scientifiques qui ont été faites sur le territoire, qui  
démontrent qu'il y a une grande biodiversité. Alors, en ce sens-là, je ne vois pas pourquoi il ne se  
qualifierait pas. C'est sûr qu'il faudrait que des experts se prononcent à savoir s'il est  
représentatif au niveau de l'écosystème. Mais moi je n'en doute pas.

805 **LE COMMISSAIRE WOLFE :**

O.K. Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

810 Merci beaucoup, Madame.